



OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIERS AUX PARCS ET ESPACES VERTS STATUT ÉTUDIANT (3 POSTES À COMBLER)

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

Sous la responsabilité de la contremaîtresse aux parcs et espaces verts, le journalier aux parcs et espaces verts effectue diverses tâches relatives à l'entretien des parcs, des espaces verts et des aménagements paysagers.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

- Effectue les travaux de coupe-bordure et la tonte de gazon ;
- Ramasse les déchets ou les branches qui traînent au sol ;
- Vide les poubelles et remplace les sacs ;
- Nettoie et entretient le mobilier urbain, les plateaux sportifs et les modules de jeux ;
- Aide à l'entretien des divers équipements, outils et appareils relatifs aux travaux d'entretien des parcs ;
- Aide à la logistique des événements et des activités de loisirs estivaux (déplacement de tables à pique-nique, bancs, installation d'abris, etc.) ;
- Aide et soutient l'horticultrice dans l'entretien des aménagements paysagers, des plates-bandes, des végétaux et des pelouses en exécutant, entre autres, des travaux de plantation, de désherbage et d'arrosage des végétaux ;
- Exécute son travail de façon sécuritaire, en tout temps et en tout lieu ;
- Collabore avec les autres membres du personnel ;
- Assure un bon service aux citoyens ;
- S'acquitte de tout travail général et autres tâches connexes.

EXIGENCES :

- Posséder un permis de conduire valide – classe 5 ;
- Posséder un diplôme d'études secondaires ;
- Avoir étudié à temps plein au cours de l'année scolaire 2025-2026 et avoir l'intention de reprendre les études à temps plein pour l'année scolaire 2026-2027 (être inscrit) ;
- Port de bottes de sécurité obligatoires dès la première journée de travail ;
- Expérience dans un emploi similaire en milieu municipal et aptitudes en horticulture (un atout).

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Horaire de 37.5 heures par semaine réparti sur 4 jours et demi.
- Salaire : 22,77 \$/h
- Date d'entrée en fonction : Fin-mai ou mi-juin selon le calendrier scolaire.

COMMENT SOUMETTRE SA CANDIDATURE ?

Les personnes intéressées peuvent soumettre leur candidature par la poste ou par courriel à l'attention de madame Tania Roy-Couture, contremaîtresse parcs, espaces verts et voirie, **au plus tard le vendredi 1^{er} mai 2026** :

Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil
5000, rue des Loisirs
Saint-Mathieu-de-Beloeil QC J3G 6X5
Courriel : t.r-couture@stmathieudebeloeil.ca